



**AUGMENTER LES TAXES SUR LE TABAC**

**FAIRE BAISSER LE NOMBRE DE MORTS ET DE MALADES**

Aide-mémoire

# La Taxation du Tabac



## L'impact de la fiscalité

La majoration de la fiscalité sur le tabac s'est avérée être le moyen le plus efficace d'en réduire la consommation. L'OMS estime, sur la base des données de 2012, que si tous les pays augmentaient leurs accises sur les paquets de cigarette de 50 %, il y aurait 49 millions de fumeurs de moins, et au moins 11 millions de décès imputables au tabac seraient ainsi évités.

En moyenne, la majoration de la fiscalité sur le tabac afin d'augmenter les prix de 10 % peut réduire le tabagisme de 4 % dans les pays à revenu élevé, et d'environ 5 % dans les pays à revenus faible et intermédiaire.

## La taxation du tabac en Europe – contexte mondial

La Région européenne de l'OMS montre l'exemple dans le monde en ce qui concerne la majoration de la fiscalité sur le tabac, et d'importants progrès ont été accomplis à cet égard au cours de ces dernières années. Sur les 53 États membres de la Région européenne, le nombre de pays dont la taxation représente plus de 75 % (le niveau minimum recommandé par l'OMS) du prix de vente au détail de la principale marque de cigarette est passé de 15 en 2008 à 26<sup>1</sup> en 2012 (voir tableau).

### Tableau.

#### Pays dont la taxation représente plus de 75 % du prix de vente au détail de la principale marque de cigarette dans les Régions de l'OMS, 2012

Région de l'OMS	Pays	
	Nombre	%
Europe	26	49
Méditerranée orientale	3	13
Amérique	2	6
Pacifique occidental	1	4
Afrique	1	2
Asie du Sud-Est	0	0

Les pays de la Région européenne où l'on pratique les prix les plus élevés sont l'Irlande, la Norvège et le Royaume-Uni.

## La clé pour la prise de mesures fiscales efficaces en Europe

La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac encourage chaque partie à adopter des politiques fiscales et des politiques des prix appropriées concernant les produits du tabac dans le cadre de ses objectifs nationaux de lutte antitabac (article 6). Sur les 53 pays de la Région européenne de l'OMS, 50 sont parties à la convention.

En outre, la législation de l'Union européenne (UE) a largement contribué à la réussite des mesures fiscales dans les 28 pays membres de l'UE. La législation la plus récente à cet égard, la directive 2011/64/UE du Conseil du 21 juin 2011 concernant la structure et les taux des accises applicables aux tabacs manufacturés, astreint les pays de l'UE aux accises suivantes :

- une accise minimale de 57 % du prix de vente au détail des cigarettes ;
- une accise minimale de 90 euros par 1 000 cigarettes, indépendamment du prix de vente au détail.

<sup>1</sup> Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Monténégro, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Turquie.

**Majorer la fiscalité sur le tabac est la politique la plus efficace pour en réduire la consommation et sauver des vies.**

**L'OMS encourage une augmentation des taxes qui entraîne une hausse des prix au-dessus du niveau de l'inflation.**

**L'OMS recommande que la taxation représente un minimum de 75 % du prix de vente au détail de la principale marque de cigarette.**

**La hausse de la fiscalité et des prix doit être réalisée de concert avec les pays voisins.**

**Comparée aux autres mesures, la hausse de la fiscalité permet d'obtenir les mêmes bienfaits sanitaires pour un coût 20 fois moindre.**

**AUGMENTER LES TAXES SUR LE TABAC**



**FAIRE BAISSER LE NOMBRE DE MORTS ET DE MALADES**

Des taxes sur le tabac plus élevées = moins de fumeurs, moins de morts et des communautés en meilleure santé.



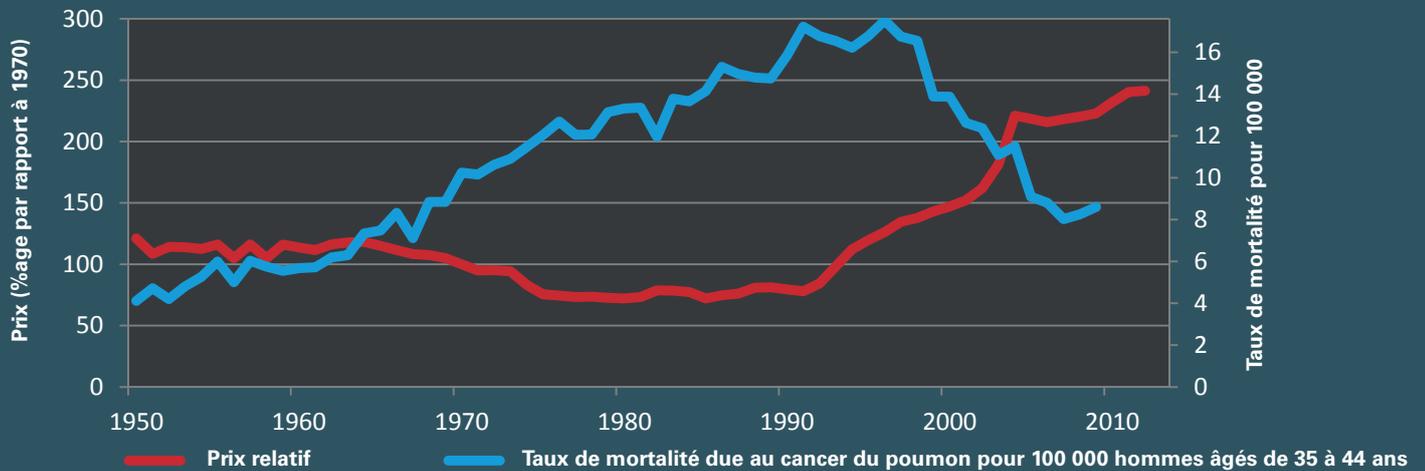
JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC, 31 MAI  
www.who.int/world-no-tobacco-day/fr

## La taxation du tabac est efficace

En Turquie, les accises ont régulièrement augmenté depuis 2008 pour atteindre désormais 84,2 %. D'autres politiques, telles que l'interdiction de fumer dans les lieux clos et la publicité pour les produits du tabac, ont été en outre mises en œuvre. De telles mesures ont entraîné une baisse relative de la consommation de tabac de 13 % entre 2008 et 2012, ce qui représente une réduction de la prévalence chez les adultes de 31,2 à 27,1 % pendant la même période.

En France, l'application de hausses importantes des prix et de la fiscalité entre 1995 et 2005 a exercé un impact très net sur la mortalité due au cancer du poumon dans la population masculine âgée de 35 à 44 ans (voir figure).

Figure. Prix (en augmentation grâce à la hausse de la fiscalité)



Source: Graphique reproduit à partir des données de Hill C. Prévention et dépistage des cancers. Bulletin du Cancer. 2013;100:6

## Réaction des fumeurs face à ces hausses des prix et de la fiscalité

Les effets des augmentations des taxes sur le tabac peuvent être contrés par différents moyens légaux ou illégaux. Parmi les moyens illégaux, il convient de mentionner le commerce illicite. Les moyens légaux sont notamment les suivants :

- achat de cigarettes moins chères ;
- recours aux cigarettes à rouler ;
- achats transfrontaliers dans les limites de l'usage personnel ;
- ventes en ligne et/ou achats hors-taxes.

## Mesures correctives

### Comblant les écarts de prix

Il importe d'augmenter la fiscalité sur les différents produits du tabac et de conserver une taxation élevée en l'alignant sur l'inflation. Lorsque des produits et marques de remplacement sont disponibles à moindre prix, les hausses de prix peuvent inciter certains fumeurs à adopter ces alternatives. L'écart de prix entre la marque la plus vendue et la moins chère doit être aussi limité que possible. En effet, si cet écart est élevé, l'efficacité des hausses des prix et de la fiscalité peut être remise en question dans la mesure où les consommateurs optent pour des produits moins coûteux.

### Aligner les prix sur ceux des pays voisins

Le prix de vente au détail des cigarettes varie amplement d'un pays à l'autre. Les achats transfrontaliers et/ou le commerce illicite constituent un problème, en particulier lorsque de grandes différences de prix existent entre pays voisins. D'après le rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2013<sup>2</sup>, le prix de vente au détail de la marque de cigarette la plus vendue (paquet de 20) varie de 1,75 (Ukraine) à 6,11 dollars internationaux (Roumanie).

La hausse des prix et de la fiscalité sur le tabac doit être coordonnée avec les pays voisins. Il s'agit là d'un point essentiel de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Le nouveau Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, actuellement ouvert à la ratification, facilite la coopération transfrontalière pour un contrôle efficace. Ce protocole met en place l'octroi de licences pour tous les participants au commerce du tabac, un système mondial de suivi et de traçabilité pour recenser la fabrication et l'importation légale et illicite de produits du tabac, des méthodes de paiement avec suivi, un contrôle des zones franches et des pénalités financières importantes pour le commerce illicite. Il permettra une importante coopération internationale entre les parties et facilitera une coopération étroite dans les enquêtes portant sur le commerce illicite, notamment en permettant une aide juridique mutuelle ainsi que l'extradition.

<sup>2</sup> WHO Report on the Global Tobacco Epidemic 2013: enforcing bans on tobacco advertising, promotion and sponsorship. Geneva: World Health Organization; 2013 ([http://www.who.int/tobacco/global\\_report/2013/en/](http://www.who.int/tobacco/global_report/2013/en/), accessed 22 May 2014).